

Critères scientifiques et administratifs, convenus au Conseil Scientifique de l'Université (CSU), pour le classement des dossiers de demandes de bourses Pour un stage de courte durée à l'étranger:

I/ Stages de Perfectionnement à l'Etranger (≤ à 06 mois).

I-1 Pour Enseignants préparant une Thèse de Doctorat

N°	Critères	Points	
1.	Non-bénéfice de stage depuis la titularisation (une seule fois)	08	
2.	Etre en phase de finalisation de la Thèse de Doctorat	04	
3.	Articles scientifiques publiés dans des revues scientifiques internationales dans la spécialité. (A : Articles inclus dans le sommaire Thomson Reuters, B : Articles inclus dans le sommaire Scopus, C :Revue aux comités de lecture paraissant régulièrement et ayant un site Web).	A	10
		B	08
		C	06
4.	Stage dans le cadre d'un co-encadrement	10	
5.	Stage dans le cadre d'une cotutelle	12	
6.	Participation à des manifestations scientifiques internationales de haut niveau avec comité de lecture et publications des actes	Base de données internationale	08
		Proceeding édité avec ISSN/ISBN	05
		Site Web de la conférence	03
7.	Participation à des manifestations scientifiques nationales à comités de lecture avec actes édités et publiés sur le site web de la conférence	02	
8.	Encadrement de Mémoires de Master	0.5 /Mémoire soutenu (04pts max)	
9.	Tâches administratives et pédagogiques exercées actuellement à l'Université	- Vice-Doyen, - Chef de Département - Responsable de Domaine - Directeur de Laboratoire	03
		- Adjoint-Chef de Département, - Responsable de Filière - Responsable de Spécialité	02
10.	Livres scientifiques académiques publiés, sous condition que la publication intervienne après le dernier stage dont a bénéficié l'enseignant postulant	05	
11.	Organisation de séminaires, manifestations scientifiques (une seule fois) (Organisé par notre Université)	- Président du Comité d'Organisation d'un séminaire national	04
		- Membre du Comité Scientifique du séminaire	02
		- Membre du Comité d'Organisation du séminaire	02
12.	Enseignement de promotion à grands effectifs	100 à 200 étudiants	01
		>200 à 300 étudiants	02
		>300 à 400 étudiants	03
		>400 étudiants	05

I-2 Pour Doctorants non-salariés et Etudiants en 2^{ème} Année Master ou Magistère.

N°	Critères	Points	
1.	Non-bénéfice de stage (une seule fois)	08	
2.	Etre en phase de finalisation de la Thèse de Doctorat	04	
3.	Articles scientifiques publiés dans des revues scientifiques internationales dans la spécialité. (A : Articles inclus dans le sommaire Thomson Reuters, B : Articles inclus dans le sommaire Scopus, C :Revue aux comités de lecture paraissant régulièrement et ayant un site Web).	A	10
		B	08
		C	06
4.	Stage dans le cadre d'un co-encadrement	10	
5.	Stage dans le cadre d'une cotutelle	12	
6.	Participation à des manifestations scientifiques internationales de haut niveau avec comité de lecture et publications des actes	Base de données internationale	08
		Proceeding édité avec ISSN/ISBN	05
		Site Web de la conférence	03
7.	Participation à des manifestations scientifiques nationales à comités de lecture avec actes édités et publiés sur le site web de la conférence	02	
8.	Livres scientifiques académiques publiés, sous condition que la publication intervienne après le dernier stage dont a bénéficié l'enseignant postulant	05	

Critères scientifiques et administratifs, convenus au Conseil Scientifique de l'Université (CSU), pour le classement des dossiers de demandes de bourses Pour un stage de courte durée à l'étranger:

II/ Séjour Scientifique de Haut Niveau (7-15 jours)

N°	Critères		Points
1.	Articles scientifiques publiés dans des revues scientifiques internationales dans la spécialité. (A : Articles inclus dans le sommaire Thomson Reuters, B : Articles inclus dans le sommaire Scopus, C : Revues aux comités de lecture paraissant régulièrement et ayant un site Web).	A	10
		B	08
		C	06
2.	Séjour Scientifique dans le cadre d'un co-encadrement		10
3.	Séjour Scientifique dans le cadre d'une cotutelle		12
4.	Participation à des manifestations scientifiques internationales de haut niveau avec comité de lecture et publications des actes	Base de données internationale	08
		Proceeding édité avec ISSN/ISBN	05
		Site Web de la conférence	03
5.	Participation à des manifestations scientifiques nationales à comités de lecture avec actes édités et publiés sur le site web de la conférence		02
6.	Encadrement de Mémoires de Master		0.5 /Mémoire soutenu (04pts max)
7.	Encadrement de thèse de Doctorat		02 /Thèse soutenue (10pts max)
8.	Responsable d'un projet de recherche agréé par le Ministère de l'enseignement supérieur		01
9.	Tâches administratives et pédagogiques exercées actuellement à l'Université	– Vice-Doyen, – Chef de Département, – Responsable de Domaine – Directeur de Laboratoire	03
		– Adjoint-Chef de Département, – Responsable de Filière – Responsable de Spécialité	02
		– Président du Conseil Scientifique – Président du Comité Scientifique	01
10.	Livres scientifiques académiques publiés, sous condition que la publication intervienne après le dernier stage dont a bénéficié l'enseignant postulant		05
11.	Organisation de séminaires, manifestations scientifiques (une seule fois) (Organisé par notre Université)	– Président du Comité d'Organisation d'un séminaire international	04
		– Président du Comité d'Organisation d'un séminaire national	02
		– Membre du Comité Scientifique du séminaire	02
		– Membre du Comité d'Organisation du séminaire	01
12.	100 à 200 étudiants		01

Enseignement de promotion à grands effectifs	>200 à 300 étudiants	02
	>300 à 400 étudiants	03
	>400 étudiants	05

**III/ Participation aux Manifestations Scientifiques Internationales
(Ne dépassant pas 7jours)**

III-1 Pour Enseignant préparant une Thèse de Doctorat

Idem pour les stages de perfectionnement à l'étranger.

III-2 Pour les Professeurs et les Maîtres de Conférences

Idem pour les séjours de haut niveau.

III-3 Pour Doctorants non-salariés (A compter de la 2^{ème} Année d'inscription)

N°	Critères	Points	
1.	Non-bénéfice de stage (une seule fois)	08	
2.	Etre en phase de finalisation de la Thèse de Doctorat	04	
3.	Articles scientifiques publiés dans des revues scientifiques internationales dans la spécialité. (A : Articles inclus dans le sommaire Thomson Reuters, B : Articles inclus dans le sommaire Scopus, C :Revue aux comités de lecture paraissant régulièrement et ayant un site Web).	A	10
		B	08
		C	06
4.	Manifestation organisée dans le cadre d'une cotutelle	12	
5.	Participation à des manifestations scientifiques internationales de haut niveau avec comité de lecture et publications des actes	Base de données internationale	08
		Proceeding édité avec ISSN/ISBN	05
		Site Web de la conférence	03
6.	Participation à des manifestations scientifiques nationales à comités de lecture avec actes édités et publiés sur le site web de la conférence	02	
7.	Livres scientifiques académiques publiés, sous condition que la publication intervienne après le dernier stage dont a bénéficié l'enseignant postulant	05	